

Communiqué de presse

Romain Mille nommé Président Directeur Général des activités de CRH en France

Courbevoie, 27 janvier 2026 – **Romain Mille est nommé Managing Director France, Benelux Materials and Spain depuis le 1er janvier 2026. Fort de plus de vingt ans d'expérience dans l'industrie des matériaux de construction, Romain Mille prend la présidence des sociétés EQIOM, Stradal et IB Cinor.**



« Je suis très honoré de prendre la direction de CRH en France, en complément de mes responsabilités de Managing Director Benelux Materials and Spain. Je rejoins des équipes hautement engagées et talentueuses dans les activités Ciment, Béton prêt à l'emploi, Granulats et Préfabrication, à un moment charnière pour notre industrie, où performance, innovation et décarbonation doivent progresser ensemble. » déclare Romain Mille.

Il se dit également « enthousiaste à l'idée de contribuer à la croissance de CRH en France et de participer, aux côtés de l'ensemble des parties prenantes, à la construction d'un avenir plus durable pour le secteur ».

Romain Mille débute sa carrière par trois années de conseil en stratégie au sein du cabinet Kéa. Il intègre ensuite le groupe Holcim et accompagne le développement et la performance opérationnelle des activités Béton en France puis en Slovaquie. En 2015, Romain Mille revient chez EQIOM en tant que Directeur de région Béton. Deux ans plus tard, il prend la présidence des activités de CRH au Benelux et en Espagne.

De nationalité française, Romain Mille a 50 ans. Il est titulaire d'un double diplôme d'ingénieur de l'École Centrale Méditerranée et diplômé de HEC Paris.

À propos de CRH :

CRH est le principal fournisseur de matériaux de construction essentiels à la modernisation des infrastructures. Avec 80 000 collaborateurs répartis sur 4 000 sites, notre envergure inégalée, notre portefeuille de solutions intégré et nos solides relations locales font de nous le partenaire privilégié des projets de transport, d'eau et de réindustrialisation, contribuant ainsi à bâtir un avenir meilleur pour nos parties prenantes. Pour plus d'informations, consultez le site www.CRH.com